Compte rendu

Réunion comité technique projet territoire Boutonne

Jeudi 23 mars 2017 – 14h– St Jean d'Angély

Etaient présents :

Nom	Structure	Nom	structure
Frédéric EMARD	SYMBO	Fréderic MARBOTTE	DDTM 17
Nathalie DESWARTVAEGHER	SYMBO	Fréderic NADAL	DDT79
Harold RETHORET	SYMBO / SAGE Boutonne	Yannick OLIVIER	DREAL
Manuella BROUSSEY	Agence de l'eau Adour Garonne	Rémy FILALI	EPTB Charente
Erick BROUSSARD	Agence Française pour la Biodiversité	Romain OZOG	EPTB Charente
Stéphane GIRAUDEAU	ASA Boutonne	Jean Louis DEMARCQ	Poitou-Charentes Nature
Valentin POMMIER	Chambre d'agriculture 17	Florent STAUDT	SIBA
Jean-Luc AUDE	Chambre d'agriculture 79	Bastien BONNAUD	SMAEP4B
Marie Claude BIBARD	Chambre d'agriculture 79	Pascal VOIX	SMBB
Kristell PICHODOU	Conseil Départemental 17	Mickaël COUTANTIN	SMBB
Soizic PAUTRET	Conseil Départemental 79	Fabien POUSSIN	SYRES 17
Laurence VALEMBOIS	DDTM 17	Nicolas GUITTOT	SYRES 17

Excusées : Vincent DREVET (Coop de France Poitou-Charente), Jean-François LUQUET (AFB), et Jean-Claude PEIGNE (FD pêche 79).

Mise en œuvre

Le projet de territoire validé en CLE du 23 juin 2016 a obtenu du Préfet 17 un avis favorable sous réserve d'intégrer une fiche action « Questionnaire aux irrigants ». La réserve a été levée en février suite à l'intégration de la fiche action 16 bis.

Fiches actions Axe 5- Programme prévisionnelle 2017

- Plan de gestion de la Trézence : Marché lancé en début d'année 2017 – Durée prévisionnelle de 20 mois.

- Plan de gestion de Dampierre sur Boutonne : Montage du projet à trouver + relancer la démarche de construction et de coordination.
- Etude Brédoire – MP en cours
- Recharge granulo et reméandrage du Pouzat et Brédoire- Report des travaux en 2018 car en attente de l'obtention de la DIG
- Gestion des parcelles SIBA/CD17 : Plan de gestion en cours de définition avec le recrutement d'un stagiaire au service ENS pour écrire les propositions de gestion
- Restauration des sources en 79 : traitement du sous bassin de la Belle en 2016 et de la Béronne en 2017. Report en 2018 des travaux sur la Béronne. En 2017, finalisation travaux traitement ripisylve, passage à gué du sous bassin de la Belle.
- Aménagement bocager : Modification des modalités de financements
  L'Agence de l'Eau confirme que la gestion administrative est un peu plus complexe car les financements prévus passent par le PDR mais les priorités de financement des dossiers seront donnés sur les zones à enjeu eau (Re'sources, PPG, Projet Territoire).
  Le fonctionnement d'EVA sur le 17 est calé depuis un certain nombre d'années. Sur le 79, des actions sont menées sur la biodiversité depuis un certain temps et il faut juste optimiser la fonctionnalité des haies pour répondre à de nouveaux enjeux qualitatifs et quantitatifs. Les programmes eau et biodiversité des FD chasse doivent servir d'orientation.
- Diagnostic agricole Boutonne moyenne : une délibération a été votée en comité syndical afin de recruter un chargé de mission pour porter cette action. Le recrutement est compris dans le coût du projet de territoire. L'action pourrait donc démarrer rapidement.
- Aménagement hydraulique douce : le SYMBO a également voté une délibération pour accueillir une stagiaire durant l'été. Il s'agit d'avoir une approche volontaire et groupée pour expérimenter les actions. Les travaux pourraient démarrer à compter de 2018.

Fiches actions Axe 4

Pour les réserves partie 17, le dossier loi sur l'Eau a été déposé par le SYRES à la DDTM fin décembre 2016. Les permis d'aménager ont été déposés courant janvier à la DDTM, CDC Val de Saintonge et la Ville de Saint Jean d'Angely. Le projet initial de 5,8 millions de m3 soit 24 réserves et une réhabilitée a eté revu à 5,59 millions de m3 avec une réserve de moins de créée.

Une fiche action supplémentaire concernant une enquête individuelle auprès des irrigants a été ajoutée et validée par le bureau de la CLE Boutonne. L'objectif étant de s'assurer auprès des irrigants d'une bonne connaissance des régles de répartition retenues par l'OUGC d'ici 2021 et des régles d'adhésion à l'ASA Boutonne ou la Coop de l'Eau 79. Poitou-Charentes Nature souhaite évoquer la sécurité juridique d'une telle démarche. En effet, pour rappel le projet des réserves 17 est un projet de mutualisation des irrigants à travers l'adhésion à l'ASA Boutonne. Pour les non adhérents, il est prévu une baisse réguliére des volumes jusqu'à 100% en 2021. La direction du SYMBO évoque une vigilance nécessaire quant à une répartition équilibrée de la ressource en eau et quant à la transmission de l'ensemble des informations. La CA17 rappelle que l'envoi de ce questionnaire répond à la volonté d'informer tous les irrigants dont notamment les non-adhérents. La démarche de mutualisation et de réductions prévisionnelles pour les non-adhérents a été adoptée sur d'autres bassins comme la Seudre, la Seugne ou le Curé. Le retour du questionnaire fait ressortir qu'une cinquantaine d'irriagnts pourraient être intéressés par les conditions fixées par l'ASA Boutonne et la Coop de l'Eau 79.

La DDTM17 ajoute que l'envoi de ce questionnaire doit permettre de connaître la typologie des irrigants (adhérents/non adhérents) et de bien prendre en compte la vision de l'ensemble des usagers. En effet, la gestion de l'eau n'est plus la même qu'auparavant puisqu'il n'y a plus de maintien d'un volume plancher. Sachant qu'1/3 des irrigants ne sont pas dans cette vision de gestion collective, il est nécessaire d'évaluer l'impact de la suppression du volume plancher sur les exploitations. L'ASA Boutonne estime qu'à sa création, la règle du jeu était clair pour l'attribution des volumes d'eau par rapport à l'adhésion à l'ASA. Il est aujourd'hui gênant de demander de reprendre l'ensemble des nouveaux. La CA17 précise que l'ASA accepte des nouvelles adhésions tous les ans. Par contre, s'il y a un nombre conséquent de nouvelles adhésions à l'ASA, il faut travailler différents axes : libérer du volume, voir si le volume prélevable est fixe et envisager de nouveaux projets de stockage. La CA79 ajoute qu'il n'y a pas eu de défaut d'information sur ces modalités de gestion de l'eau, simplement le contexte n'était pas calé dès le départ sur la Boutonne 17 alors qu'en 79, il y a environ 90% d'adhésion. La DREAL explique que sur les autres bassins, il y a plus de mutualisation d'adhérents (80 à 90 % d'adhésion sur le marais poitevin). La CA79 confirme que sur ce bassin, le projet a démarré plus tardivement mais ça a été clair dés le départ.

Pour la partie 79, la CA79 explique que suite à un changement politique, il y a eu un changement de porteurs de projets mais la Coop de l'eau 79 sera gestionnaire final. Des modifications ont été apportées au dossier initial (2 réserves au lieu d'une à Villiers sur Chizé, abandon de la réserve à Chizé/Le Vert.

Pour les reliquats, il y a des choses à exploiter au niveau des CA 27, 28 et 76. La stratégie est de travailler à partir de parcelles fixes et en rotation. Pour avoir une bonne analyse du réseau, il faudrait avoir des données avant. L'action est en cours de recadrage avec Arvalis et une réunion est prévue prochainement.

Fiches actions Axe 2

La CA79 précise qu'un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des exploitations pour recenser les irrigants volontaires sur les différentes actions inscrites dans le projet de territoire de la Boutonne.

- Diagnostic individuel d'exploitation : L'AE souhaite qu'une réunion soit organisée avec l'ensemble des partenaires notamment les OPA afin de partager les modalités de cette action à l'échelle du bassin de la Boutonne. Suite à l'enquête, il y a eu 5 demandes dont une d'un non adhérent.

- MAEc Irrig04 et 05 : 9 demandes suite à l'enquête. La mesure a été ouverte sur certains territoires de la Boutonne amont et il faut attendre la validation des PAEC par le CRAEC. Il y a des budgets alloués pour les MAE mais l'instruction est difficile.

- Formation : une formation « maîtriser son irrigation en grandes cultures » a démarré et compte 9 stagiaires. Elle permet d'appréhender la pratique de la fosse pédologique.

Fiches actions Axe 3

- Déclenchement des dates de semis : l'action a démarré et marche bien. Le lien pour suivre les relevés de température est accessible aux agriculteurs qui participent mais il faudra l'étendre par la suite.

- Réseau sondes capacitives : des sondes et des tensiomètres ont été installés pour une question de coût. Les infos sont accessibles via le bulletin Irrig'Info. La CA17 explique que ces données vont alimenter le réseau qu'elle a mis en place dans le cadre de ces prestations. La connaissance de la capacité du sol pourrait permettre d'économiser jusqu'à 1 à 2 tours d'eau. Le SYMBO indique qu'il serait intéressant de bien compiler les données agricoles avec les données hydrauliques afin de comprendre les contraintes agronomiques et climatiques et venir ainsi en appui à la mise en œuvre du protocole de gestion.

- Bulletin Irrig'Boutonne : 1ere parution, semaine 12. L'AE souhaite que le bulletin soit envoyé aux membres du cotech.

- Essais semis sous couverts : les essais sont prévus sur une commune du 79 en partenariat avec le SMAEP4B dans le cadre de la semaine des couverts. Un agriculteur a été trouvé pour mettre en place le protocole.

Suivi du projet de territoire

L'AE souhaite qu'un bilan du projet de territoire soit présenté fin d'année 2017/ début 2018 afin d'évaluer les objectifs atteints et non atteints des actions milieux et des actions agricoles.
L'AE rajoute qu'il est important de prévoir un premier bilan en comité de pilotage (CLE) fin 2017. L'évaluation de ces premiers 18 mois de mise en œuvre devra se faire au regard des objectifs qui avaient été fixés. Un décalage trop important entre les actions prévues et réalisées risquerait d'avoir des conséquences sur les financements futurs inscrits dans le projet de territoire.